



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

SLO

ID : 064-200039204-20221214-BECCLO_2022_384-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

Etaient absents ou excusés : Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Francis LARROQUE, Michel LAURIO, Christian LOMBART, Didier REY.

**OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE D'UN GROUPEMENT DE
COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LES
COMMUNES MEMBRES INTERESSEES POUR L'ANNEE 2023**

Depuis 2016, la communauté de communes propose à ses communes membres de se regrouper pour l'achat de biens et de prestations relevant de diverses familles d'achats en vue de réaliser des économies d'échelle.

Tout comme cela a été le cas pour l'année 2022, il est proposé aux communes en ce début d'année 2023 une liste d'achats sur lesquels elles peuvent s'engager.

Parmi cette liste, les communes pourront sélectionner les consultations qui les intéressent.

Pour l'année 2023, la liste des consultations entrant dans le champ d'application du groupement de commandes serait la suivante :

- Acquisition et maintenance de défibrillateurs, consommables et services associés

La fonction de coordonnateur du groupement, c'est-à-dire la passation du marché, sera assurée par la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la constitution d'un groupement de commandes pour l'année 2023 entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et ses communes membres intéressées et l'adoption de la convention constitutive de ce groupement ;
- **d'autoriser** son président à signer la convention constitutive du groupement de commandes conformément au projet joint en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

Patrice LAURENT

